

RCS : BOBIGNY Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 06576 Numéro SIREN : 353 690 076 Nom ou dénomination : TELEVISION VIDEO SERVICES

Ce dépôt a été enregistré le 19/02/2020 sous le numéro de dépôt 3063

Greffes du tribunal de commerce de Bobigny



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 19/02/2020

Numéro de dépôt : 2020/3063

Déposant :

Nom/dénomination : TELEVISION VIDEO SERVICES

Forme juridique : Société à responsabilité limitée

N° SIREN : 353 690 076

N° gestion : 2016 B 06576



Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2018	Net 31/12/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaire	682 638	644 147	38 491	25 677
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 274 397	1 126 534	147 863	72 952
Autres immobilisations corporelles	1 507 639	430 453	1 077 186	1 091 111
Immobilisations corporelles en cours				16 294
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	70 534		70 534	70 534
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	3 535 207	2 201 134	1 334 074	1 276 568
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	21 172		21 172	22 268
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	2 008		2 008	2 293
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	4 414 595	100 248	4 314 347	4 027 861
Autres créances	606 401		606 401	298 460
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	6 448		6 448	6 448
Disponibilités	292 574		292 574	2 589 015
Charges constatées d'avance (3)	61 597		61 597	24 400
TOTAL ACTIF CIRCULANT	5 404 795	100 248	5 304 547	6 970 745
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	8 940 003	2 301 382	6 638 621	8 247 313
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				70 534
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

M MAZARS

MAZARS UNICONSEILS

Tél.

6

Voir rapport de l'expert comptable

Bilan Passif

	31/12/2018	31/12/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	100 000	100 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	10 000	10 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	2 242 722	1 826 294
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-6 699	1 589 286
Subventions d'investissement		22 949
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 346 024	3 548 528
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	47 269	71 369
Emprunts et dettes financières diverses (3)	74 123	28 123
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	23 983	23 002
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 935 391	1 556 348
Dettes fiscales et sociales	1 865 891	2 248 657
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	17 527	49 078
Autres dettes	122 487	146 908
Produits constatés d'avance (1)	175 812	575 300
TOTAL DETTES	4 262 483	4 698 784
Ecart de conversion passif	30 114	
TOTAL GENERAL	6 638 621	8 247 313
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	4 238 500	4 698 784
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	47 269	71 369
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

M MAZARS

MAZARS UNICONSEILS

Tél.

7

Voir rapport de l'expert comptable

Compte de résultat

	31/12/2018	31/12/2017
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	32 891	109 250
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	12 584 508	17 049 852
Chiffre d'affaires net	12 617 399	17 159 101
Dont à l'exportation	5 484 969	10 466 697
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	61 388	29 075
Autres produits	93 269	133
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	12 772 056	17 188 309
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	3 900	
Variations de stock	1 096	
Achats de matières premières et autres approvisionnements	58 520	87 632
Variations de stock		-254
Autres achats et charges externes (a)	4 882 751	7 343 498
Impôts, taxes et versements assimilés	328 974	376 691
Salaires et traitements	5 417 235	5 274 366
Charges sociales	1 789 755	1 709 212
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	283 672	324 401
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		4 281
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	1 551	9 579
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	12 767 454	15 129 405
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	4 603	2 058 904
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change	20 944	115 688
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	20 944	115 688
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	2 236	
Différences négatives de change	77 456	54 378
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	79 692	54 378
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-58 748	61 310
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	-54 145	2 120 215

M MAZARS

MAZARS UNICONSEILS

Tél.

8

Voir rapport de l'expert comptable

Compte de résultat (suite)

	31/12/2018	31/12/2017
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		45 165
Sur opérations en capital	32 949	25 727
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	32 949	70 892
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	5 660	2 115
Sur opérations en capital	8 822	2 248
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	14 483	4 363
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	18 467	66 529
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-28 980	597 458
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	12 825 949	17 374 889
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	12 832 648	15 785 604
BENEFICE OU PERTE	-6 699	1 589 286
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	389 910	396 586
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs	3 873	
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

M MAZARS

MAZARS UNICONSEILS

Tél.

9

Voir rapport de l'expert comptable

Annexe



[Signature]

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : TELEVISION VIDEO SERVICES TELEVISION VIDEO SERVICES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 6 638 621 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 6 699 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 15/04/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels au 31/12/2018 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2014-03 du 05/06/2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels, et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices

M  M A Z A R S

MAZARS UNICONSEILS

Tél.

12

Voir rapport de l'expert comptable

Règles et méthodes comptables

montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont étalées sur plusieurs exercices.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Opérations en devises

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

Contrats à long terme

Les contrats à long terme sont comptabilisés selon la méthode de l'avancement. Les éléments suivant sont réunis pour une détermination fiable du résultat à terminaison :

- Le montant global du contrat global peut être évalué de façon fiable
- Le pourcentage d'avancement peut faire l'objet d'une évaluation lors de l'arrêté des comptes
- Les coûts peuvent être identifiés de façon fiable
- Ces éléments rentrent avec une certitude raisonnable dans les conditions d'acceptation prévues par le contrat.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

M MAZARS

MAZARS UNICONSEILS

Tél

13

Voir rapport de l'expert comptable

Règles et méthodes comptables

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2018 a été constaté pour un montant de 102 986 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

M  M A Z A R S

MAZARS UNICONSEILS

Tél.

Voir rapport de l'expert comptable

14

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Valeur au début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	630 028	52 610		682 638
Immobilisations incorporelles	630 028	52 610		682 638
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 094 586	179 812		1 274 397
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 234 969	116 427	10 000	1 341 396
- Matériel de transport	10 838			10 838
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	137 956	17 448		155 404
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	16 294		16 294	
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	2 494 643	313 687	26 294	2 782 036
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	70 534			70 534
Immobilisations financières	70 534			70 534
ACTIF IMMOBILISE	3 195 205	366 297	26 294	3 535 207

MAZARS

MAZARS UNICONSEILS

Tél.

Voir rapport de l'expert comptable

15

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	52 610	313 687		366 297
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	52 610	313 687		366 297
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste		16 294		16 294
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		10 000		10 000
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		26 294		26 294

Immobilisations incorporelles

Frais de recherche et de développement

Montant comptabilisé en charges : 96 600 euros

M MAZARS

MAZARS UNICONSEILS

Tél.

Voir rapport de l'expert comptable

16

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont exclusivement composées de dépôts de garantie.

Amortissements des immobilisations

	Valeur en début d'exercice	Augmentation	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	604 350	39 796		644 147
Immobilisations incorporelles	604 350	39 796		644 147
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 021 634	104 900		1 126 534
- Installations générales, agencements aménagements divers	177 745	124 492	1 178	301 059
- Matériel de transport	10 838			10 838
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	104 069	14 487		118 556
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	1 314 286	243 878	1 178	1 556 987
ACTIF IMMOBILISE	1 918 637	283 675	1 178	2 201 134

M MAZARS

MAZARS UNICONSEILS

Tél.

17

Voir rapport de l'expert comptable

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 5 153 126 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Autres	70 534		70 534
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	4 414 595	4 414 595	
Autres	606 401	606 401	
Charges constatées d'avance	61 597	61 597	
Total	5 153 126	5 082 592	70 534

Produits à recevoir

	Montant
Clients-factures ... ,tablir.	1 217 553
Fournisseurs-avoirs ... recevoir	58 599
Org. sociaux - produits à recevoir	752
Total	1 276 904

M MAZARS

MAZARS UNICONSEILS

Tél.

18

Voir rapport de l'expert comptable

Notes sur le bilan

Valeurs mobilières de placement

A la fin de l'exercice, la valeur boursière du portefeuille se monte à 6 516 euros pour une valeur comptable de 6 515 euros.

Le portefeuille de valeurs mobilières de placement à la clôture de l'exercice s'établit comme suit :

	Valeur historique	Valeur liquidative	Gains latents	Pertes latentes
VMP / bons de caisse	6 515	6 516		
TOTAL	6 515	6 516		

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	100 248			100 248
Total	100 248			100 248
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

M MAZARS

MAZARS UNICONSEILS

Tél.

19

Voir rapport de l'expert comptable

Notes sur le bilan

Dépréciation des créances

Les créances font l'objet d'une dépréciation par le biais d'une provision à hauteur de 100 248 euros. Par catégorie, les éléments significatifs sont :

	Montant
DEPRECIATIONS DES CREANCES CLIENTS	100 248
TOTAL	100 248

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 100 000,00 euros décomposé en 500 titres d'une valeur nominale de 200,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	500	200,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	500	200,00

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 25/06/2018.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	1 826 294
Résultat de l'exercice précédent	1 589 286
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	3 415 579
Affectations aux réserves	
Distributions	1 172 857
Autres répartitions	
Report à Nouveau	2 242 722
Total des affectations	3 415 579

M A Z A R S

MAZARS UNICONSEILS

Tél.

20

Voir rapport de l'expert comptable

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2018	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2018
Capital	100 000				100 000
Primes d'émission Ecart de réévaluation					
Réserve légale	10 000				10 000
Réserves générales Réserves réglementées					
Report à Nouveau	1 826 294	2 242 722		1 826 294	2 242 722
Résultat de l'exercice	1 589 286	-1 589 286	-6 699		-6 699
Dividendes		1 172 857			
Subvention d'investissement Provisions réglementées	22 949			22 949	
Total Capitaux Propres	3 548 528	1 826 294	-6 699	1 849 243	2 346 024

MAZARS

MAZARS UNICONSEILS

Tél.

21

Voir rapport de l'expert comptable

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 4 238 500 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et à 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	47 269	47 269		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	74 123	74 123		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 935 391	1 935 391		
Dettes fiscales et sociales	1 865 891	1 865 891		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	17 527	17 527		
Autres dettes (**)	122 487	122 487		
Produits constatés d'avance	175 812	175 812		
Total	4 238 500	4 238 500		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers Groupe et associés	74 123			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 74 122 euros.

M MAZARS

MAZARS UNICONSEILS

Tel.

22

Voir rapport de l'expert comptable

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Frs - Factures non parvenues	960 681
Int,r'ts courus ... payer.	2 132
Dettes provis. pour cong,s ... payer.	172 401
PERSONNEL CHARGES A PAYER	30 015
Prov charges Sociales / CP	88 116
Taxe Apprentissage	32 289
F.P. Continue	78 509
Effort Construction	20 037
Contribution handicap,s	6 284
Etat - charges ... payer	121 868
Clients, Avoirs ... Etablir	122 049
Total	1 634 380

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges Constat,es d Avance	61 597		
Total	61 597		

M MAZARS

MAZARS UNICONSEILS

Tel.

23

Voir rapport de l'expert comptable

Notes sur le bilan

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	175 812		
Total	175 812		

M MAZARS

MAZARS UNICONSEILS

Tél.

24

Voir rapport de l'expert comptable

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par marché géographique

	31/12/2018
CA FRANCE	7 132 430
CA UE	1 112 405
CA HORS UE	4 372 565
TOTAL	12 617 399

Contrats à long terme

Méthode de calcul du pourcentage d'avancement

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 23 200 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Eléments imputables à un autre exercice

	Charges	Produits
charges exceptionnelles	3 873	
Total	3 873	

M MAZARS

MAZARS UNICONSEILS

Tél.

25

Voir rapport de l'expert comptable

Notes sur le compte de résultat

Résultat financier

	31/12/2018	31/12/2017
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change	20 944	115 688
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	20 944	115 688
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	2 236	
Différences négatives de change	77 456	54 378
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	79 692	54 378
Résultat financier	-58 748	61 310

Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
79000000 – Transferts de Charges	59 807	
79100100 – Transferts de charges sociales	1 580	
Transfert de charges d'exploitation	61 388	
Total	61 388	

M A Z A R S

MAZARS UNICONSEILS

Tél.

26

Voir rapport de l'expert comptable

Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	1 788	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	8 822	
Produits des cessions d'éléments d'actif		10 000
Subventions d'investissement virées au résultat		22 949
charges exceptionnelles	3 873	
TOTAL	14 483	32 949

Résultat et impôts sur les bénéfices

	Montant
Base de calcul de l'impôt	
Taux Normal - 33 1/3 %	
Taux Normal - 28 %	
Taux Réduit - 15 %	
Plus-Values à LT - 15 %	
Concession de licences - 15 %	
Contribution locative - 2,5 %	
Crédits d'impôt	
Compétitivité Emploi	102 986
Crédit recherche	28 980
Crédit formation des dirigeants	
Crédit apprentissage	
Crédit famille	
Investissement en Corse	
Crédit en faveur du mécénat	
Autres imputations	

M MAZARS

MAZARS UNICONSEILS

Tél.

27

Voir rapport de l'expert comptable

Notes sur le compte de résultat

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après impôt
+ Résultat courant (**)	-157 127	-131 961	-25 166
+ Résultat exceptionnel	18 467		18 467
- Participations des salariés			
Résultat comptable	-138 660	-131 961	-6 699
(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)			
(**) Majoré du montant du CICE (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

M  M A Z A R S

MAZARS UNICONSEILS

Tél.

28

Voir rapport de l'expert comptable

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 45 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	18	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	27	
Ouvriers		
Total	45	

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	145 767
Engagements de crédit-bail immobilier	
ABANDON DE CREANCE AVEC CLAUSE DE RETOUR A MEILLEURE FORTUNE	100 000
Autres engagements donnés	100 000
Total	245 767
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

M A Z A R S

MAZARS UNICONSEILS

Tél.

29

Voir rapport de l'expert comptable

Autres informations

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			1 162 591		1 162 591
Cumul exercices antérieurs			599 551		599 551
Dotations de l'exercice			386 238		386 238
Amortissements			985 789		985 789
Cumul exercices antérieurs			645 342		645 342
Exercice			389 911		389 911
Redevances payées			1 035 253		1 035 253
A un an au plus			145 767		145 767
A plus d'un an et cinq ans au plus					
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer			145 767		145 767
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus					
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle					
Montant pris en charge dans l'exercice			389 910		389 910

Engagements de retraite

Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.

La société n'a souscrit aucun contrat en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées vis à vis de ses salariés auprès d'un organisme extérieur. Au moment du départ à la retraite, la société versera au personnel des indemnités prévues par la convention collective ou le code du travail.

M A Z A R S

MAZARS UNICONSEILS

Tél.

30

Voir rapport de l'expert comptable

Autres informations

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière d'innovation, de prospection de nouveaux marchés, de reconstitution du fonds de roulement.

M MAZARS

MAZARS UNICONSEILS

Tél.

31

Voir rapport de l'expert comptable

TELEVISION VIDEO SERVICES
Société à responsabilité limitée
Au capital de 100 000 euros
Siège social : 9/11 rue Rolland
93400 ST OUEEN
RCS BOBIGNY 353 690 076

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 JUIN 2019**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'élevant à -6.698,84 euros au report à nouveau qui passera ainsi de 2.242.722,35 euros à 2.236.023,51 euros.

Distributions antérieures de dividendes

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Au titre de l'exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31/12/2017	1.172.857 €		
31/12/2016	232.960 €		
31/12/2015	NEANT		

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 28 juin 2019

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance



TELEVISION VIDEO SERVICES

**SARL au capital de 100 000 €
Siège social : 9-11 rue Rolland
93400 SAINT OUEEN**

RCS : 353 690 076

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS AU 31/12/2018

**AUDITEC
COMMISSAIRE AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE PARIS**



TELEVISION VIDEO SERVICES

SARL au capital de 100 000 €
Siège social : 9-11 rue Rolland
93400 SAINT OUEN

RCS 353 690 076

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS AU 31/12/2018

Aux Actionnaires,

- **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SARL TVS relatifs à l'exercice clos le 31/12/2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SARL TVS à la fin de cet exercice.

- **Fondement de l'opinion**

- **Référentiel d'audit :**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

- **Indépendance :**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Page 1 sur 4

- **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- La société TVS constitue des dépréciations des créances clients, basées sur la probabilité de leur recouvrement et selon les modalités décrites dans l'annexe des comptes annuels. Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société TVS décrite dans l'annexe aux comptes annuels, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de cette approche. Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère raisonnable des hypothèses et des estimations retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- **Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Actionnaires**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du le Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux Actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

- **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.



Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SARL TVS à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

- **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces

Page 3 sur 4



informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 10 juin 2019

AUDITEC
représenté par Ghislain HERY
Commissaire aux comptes



 **AUDITEC**
EXPERTS COMPTABLES
COMMISSAIRES AUX COMPTES
21 boulevard Poissonnière - 75002 PARIS
SIRET : 305 587 638 0004 - APE : 6920Z
Tél. 01 53 40 53 40

Page 4 sur 4

